

Une crise grave, une aide publique cadrée, une solidarité économique nécessaire

Le cadre de l'aide fédérale à l'économie est aujourd'hui fixé, avec trois piliers opérationnels. Cette aide est ample et précieuse, mais elle ne pourra résoudre toutes les situations et empêcher les pertes financières, face à une crise grave où tout le monde sera amené à accepter des sacrifices. Parallèlement à l'intervention des pouvoirs publics, il importe de faire jouer la solidarité entre les acteurs économiques.

Le troisième pilier de l'aide fédérale

Cinq jours après en avoir annoncé le principe, le Conseil fédéral a précisé les modalités selon lesquelles les entreprises en manque de liquidités peuvent désormais obtenir auprès de leur banque un crédit immédiat jusqu'à 500'000 francs, à un taux de 0% et remboursable en cinq ans; ou un montant plus élevé, moyennant un examen par la banque et un taux de 0,5% sur la part dépassant les 500'000 premiers francs. Ce mécanisme répond à un besoin: durant les trois premiers jours ouvrables, ce sont plus de 30'000 demandes qui ont été reçues et immédiatement payées, représentant quelque 6,6 milliards de francs – sur les 20 milliards prévus. Le choix d'agir via des crédits permet surtout de limiter la surveillance contre les abus et donc d'agir plus rapidement, comme l'a expliqué la secrétaire d'Etat Mme Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch.

Ainsi, on connaît maintenant l'essentiel du dispositif fédéral d'aide à l'économie, tel qu'on l'a vu s'esquisser depuis le milieu du mois de mars, et qui repose sur trois piliers. Premièrement, le paiement des salaires est assuré grâce au chômage partiel. Deuxièmement, des indemnités pour perte de gain sont versées aux indépendants touchés directement par les mesures officielles; le cas de ceux qui sont touchés indirectement n'est pas encore réglé et il faut désormais l'examiner en se fondant sur un mécanisme analogue. Troisièmement,

les entreprises confrontées à un manque de liquidités peuvent obtenir des crédits souvent gratuits et immédiats.

Il faut être reconnaissant au Conseil fédéral d'avoir mis en place – en l'espace de dix jours! – ce dispositif d'une ampleur sans précédent. Celui-ci forme un cadre général, dans lequel chacun doit maintenant s'efforcer de trouver ce qui pourra l'aider à surmonter la crise. Mais il importe aussi de ne pas se faire d'illusions: il s'agit bel et bien d'une situation extrêmement grave, dont personne ne sortira totalement indemne.

On ne peut pas demander à l'Etat de rendre la crise indolore

Certains constatent avec amertume que cette aide publique ne résout pas tous les problèmes. Sans doute faudra-t-il se faire à l'idée qu'elle ne le peut tout simplement pas. Il sera certainement encore possible de perfectionner le dispositif actuel, comme déjà évoqué plus haut, voire en élargissant si nécessaire les montants à disposition, car il importe de ne laisser personne sans aucune aide. En revanche, il est certain que l'Etat ne pourra pas empêcher de nombreuses pertes de revenu, parfois légères, parfois lourdes. La menace sanitaire actuelle paralyse certaines activités plus que d'autres, mais chacun, à un moment ou à un autre et dans tous les secteurs, sera amené à accepter des sacrifices.

Impressum

Editeur:
Centre Patronal
Rédacteur responsable:
P.-G. Bieri

Route du Lac 2
1094 Paudex
Case Postale 1215
1001 Lausanne
T +41 58 796 33 00
info@centrepatronal.ch

Kapellenstrasse 14
3011 Bern
T +41 58 796 99 09
cpbern@centrepatronal.ch
www.centrepatronal.ch

Service d'information

Il ne faut pas se faire d'illusions: il s'agit d'une situation extrêmement grave dont personne ne sortira totalement indemne.

On entend dire que l'aide de l'Etat serait insuffisante. Mais par rapport à quoi? Il s'agit d'une aide d'urgence destinée à atténuer les effets de la crise et à préserver l'essentiel des chaînes économiques, afin que celles-ci ne soient pas entièrement à reconstruire lorsque les activités reprendront - et il faudra qu'elles reprennent rapidement. On ne saurait en revanche demander aux caisses publiques d'absorber l'entier d'un choc aussi rude et de le rendre indolore.

La responsabilité individuelle et sociale doit compléter l'action de l'Etat

Si l'aide de l'Etat a ses limites, cela n'empêche assurément pas la solidarité d'aller au-delà. Il est même nécessaire qu'elle aille au-delà, surtout dans une crise comme celle que nous traversons. On l'a déjà dit maintes fois, l'économie est une chaîne dont chaque maillon dépend des autres.

Dans la situation actuelle, certains sont durement touchés tandis que d'autres sont provisoirement épargnés - en conservant leur activité, ou tout au moins l'essentiel de leur revenu. Lorsque les échanges se tarissent, les uns gagnent moins, mais les autres dépensent

moins aussi. Chacun peut donc être appelé à faire quelques efforts afin de préserver l'ensemble de la chaîne économique, afin de maintenir un maximum de relations commerciales pour le moment où la crise sera passée, et afin de limiter autant qu'on le peut la facture finale que tout le monde devra payer.

Tout cela n'est pas que théorie, heureusement, et on le constate aujourd'hui. Nombreux sont ceux qui, sans attendre une aide incertaine, réinventent leur métier et leur activité afin de s'assurer un revenu. Et nombreux sont aussi ceux qui, constatant qu'ils sont moins affectés que d'autres, acceptent de reporter ou d'abandonner des créances, accélèrent leurs paiements ou offrent de l'aide sous une autre forme. Cette voie de la responsabilité individuelle et sociale est indispensable pour compléter l'action de l'Etat.

Pierre-Gabriel Bieri

Informations pratiques régulièrement mises à jour : www.centrepatronal.ch/coronavirus